

MENNECY INFO

Bulletin  municipal

Site internet : www.mennecy.fr

Journal d'informations locales n° 21 - septembre 2005

EDITO



Chères Menneçoises, Chers Menneçois,

L'année scolaire 2005-2006 a débuté dans des établissements qui ont connu durant les vacances des travaux nécessaires pour un bon accueil des enseignants et de leurs élèves. Nous noterons en particulier :

- la nouvelle zone de sécurité à l'entrée du groupe scolaire des Myrtilles, subventionnée,
- la création et l'aménagement des locaux à l'école de la Sablière pour les sections élémentaires et maternelles,
- la réfection du restaurant municipal de l'Ormeteau après l'incendie criminel de juillet,
- l'ensemble des interventions : peinture, huisserie, plomberie, toiture..., réalisé par nos services en collaboration avec des entreprises.

Depuis trois mois d'importants travaux ont commencé : **ceux du complexe sportif, du parking de la rue de Milly, de la restauration de l'Orangerie II.** Ils précèdent les futurs chantiers : **le nouveau cimetière, la Maison de la Petite Enfance, la réfection de la rue de l'Arcade et la suppression du passage à niveau n°19** de la gare associée à la déviation de la RD 153.

Ainsi évolue Mennecy.

Mais l'Etat, avec la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui contient l'obligation pour les communes de transformer leur Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU), demande aux élus municipaux de produire un document définissant les grandes orientations de leur ville sur les dix ans à venir. C'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Débatu au cours du Conseil Municipal du 29 juin 2005, il doit s'harmoniser avec le « Porté à Connaissance » de Monsieur le Préfet et le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) encore opposable, lesquels **situent Mennecy en 2015**

aux alentours de 16 700 habitants.

Ce PADD prescriptible impose une réflexion sur les **futures zones d'habitat envisageables.** Elles peuvent se localiser Avenue Darblay et dans la zone du Champoreux, avec le respect des 25 % d'habitat social.

Le cœur de la ville se rapprochera de la Croix Champêtre et du nouveau Centre Administratif Communal dans un contexte de **transformation en boulevard urbain de la RN 191** sur la partie comprise entre le Carrefour de l'Europe et le Centre de Secours.

Presque dans sa totalité, l'espace sportif Alexandre Rideau se déplacera vers le nouveau complexe qui se crée le long du périphérique. **Le site « Rideau » pourra accueillir un ensemble à vocation commerciale et habitat.**

Des groupes scolaires suivront cette évolution de la Commune avec des créations dans les zones : avenue Darblay, « Rideau », remise du Rousset.

Après la ZAC de Montvrain I qui se termine, **le développement économique avec l'apport d'emplois, doit trouver sa concrétisation en priorité sur le site de Montvrain II.**

Les espaces boisés classés (EBC), les espaces verts intérieurs protégés (EVIP), les espaces naturels sensibles (ENS) seront maintenus, voire développés dans la « ZAC de la Ferme de la Verville ».

Ce développement de Mennecy se conçoit avec la perspective essentielle de son contournement : **la création de la bretelle sud qui apportera une diminution importante du flot de la circulation sur la RN 191.**

Ainsi se dégagent les grandes lignes du PADD qui amèneront Mennecy en 2015 dans une croissance qui se veut harmonieuse dans ce jardin de nature que constituent les marais de l'Essonne et le Parc de Villeroy.

Avec mes sentiments sincères et dévoués

Joël Monier
Votre Maire,
Joël MONIER

Ouverture d'une classe maternelle en centre ville et évolution des effectifs scolaires

La municipalité a obtenu de l'Education Nationale l'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire à l'école de la Sablière. Des travaux d'extension ont donc été réalisés pendant l'été

Les effectifs scolaires ne suivent donc pas automatiquement l'augmentation de la population. Par contre, certains quartiers « vieillissent » d'où la fermeture de classe à l'école élémentaire des Myrtilles dès



pour l'accueil de cette nouvelle classe à la rentrée 2005.

Cette ouverture va soulager la maternelle Jeannotte qui depuis quelques années était très sollicitée pour plusieurs raisons :

- nouveaux logements au Buisson Houdart 2,
- turn-over de familles monoparentales sur les logements à loyer modéré dû à un phénomène de société nouveau : séparations ou divorces plus fréquents chez les jeunes couples,
- absence de véritable école maternelle en centre ville alors que des logements anciens se libèrent et sont habités par des familles avec enfants en bas âge.

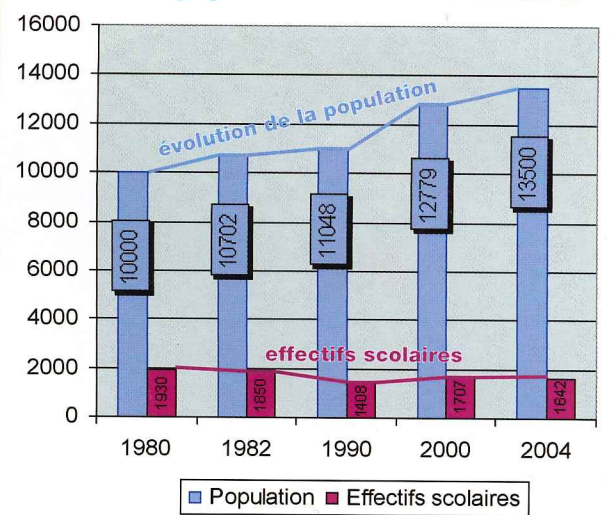
Augmentation de population n'implique pas toujours évolution des effectifs scolaires

L'augmentation de la population au sein des différents quartiers de la ville ne suit pas le même schéma. **Exemple éloquent :** la construction pavillonnaire de la ZAC de la Remise du Rousset n'a pas amené le raz de marée scolaire tant annoncé sur le groupe scolaire de la Verville. Il est intéressant de comparer l'évolution de la population scolaire par rapport à l'augmentation du nombre d'habitants (tableau).

la rentrée et d'autres « rajeunissent » d'où l'afflux supplémentaire d'enfants.

Il convient de rappeler que **la décision d'ouverture de classe ne dépend pas de la commune mais de l'Education Nationale et qu'elle répond à des critères d'effectifs et de locaux stricts.**

Evolution population - Effectifs scolaires



La commune dispose d'une capacité globale d'accueil non négligeable mais inégalement répartie. Dès la rentrée, débutera l'étude de la modification des secteurs scolaires et une réflexion sera menée pour le futur en matière de politique scolaire dans le cadre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

SOMMAIRE

- Chronique de mon quartier
- Travaux dans les écoles
- Ça s'est passé cet été
- Dossier Centre Communal d'Action Sociale
- Libre Expression
- Vie Associative
- Agenda - C'est dans l'air
- Pôle Loisirs Découvertes

Pôle Loisirs Découvertes

**Prochaine sortie
5 novembre 2005
à la Cité des Sciences**

Retrouvez tous les renseignements p.8

Chronique de mon quartier

Les Ecrennes – Les Mélézes

Sur la route de Chevannes, entre la Place de la Croix Champêtre et le 1^{er} Rond-Point dénommé Rond-Point du Bachaga Boualam (1906-1982), grand serviteur de la France en Algérie, ancien député de l'Assemblée Nationale Française et auteur de nombreux ouvrages tels que :

- Mon Pays la France en 1962
- Les Harkis au service de la France en 1963



rue des Glaneurs : personnes qui ramassent dans les champs, après l'enlèvement des récoltes, les produits du sol, abandonnés ou négligés par le propriétaire.

Sur la droite, une autre résidence appelée « Résidence de l'Orée de Mennecy ». Pourquoi l'Orée ? Car « près de » et « à la lisière de ». Cette résidence est plus souvent appelée « **Les Mélézes** » comme le nom d'une rue qui la compose. Il s'agit

également d'un ensemble de maisons individuelles, d'architecture un peu différente de celle des Ecrennes. Mais qu'est-ce qui a attiré tous ces résidents dans ce quartier ? Tout simplement le fait qu'il soit idéalement placé. Jugez plutôt :

- près du centre ville,
- à proximité de 2 centres commerciaux (la Verville et Paul Cézanne),
- à deux pas de la Poste et de la Mairie annexe,
- pas loin du collège et du lycée,
- à portée de foulées du parc de Villeroy...

Mennecy, réputé pour être une ville à la campagne, que dire de ce quartier, sinon que c'est : **la campagne tout près de la ville.**

Gilbert Neuhaus
Conseiller Municipal

vous découvrirez sur votre gauche le lotissement « **Les Ecrennes** » du nom du lieu-dit sur lequel il est construit.

Edifié fin des années 80, sur d'anciennes terres agricoles, il est composé de 65 maisons individuelles dites traditionnelles. D'après le nom des rues qui le compose, et celui de certaines rues avoisinantes, difficile d'oublier l'origine rurale des parcelles.

rue des Essarts : terre que l'on a déboisée et défrichée pour la cultiver

rue des Eteules : partie du chaume qui reste en place après les moissons

rue des Chaumes : partie des céréales qui reste dans un champ après la moisson (synonyme Eteules)

SPÉCIAL RENTRÉE SCOLAIRE Travaux dans les écoles

Durant l'été, pendant que certains prennent un repos bien mérité, d'autres ne chôment pas. En effet, les services techniques mettent tout en œuvre pour accueillir, au mieux, enfants et enseignants dès la rentrée. La municipalité poursuit ainsi sa politique de rénovation de la ville. Voici, en bref, le détail des travaux de l'été dans les établissements scolaires, maternelles et élémentaires.

Ecole des Myrtilles



L'étanchéité de la couverture de l'école élémentaire et du restaurant scolaire a été refaite. Pour le confort des plus petits, le revêtement de l'aire de jeux a été réalisé en sol souple.

Ecole de la Verville



L'école maternelle fait peau neuve puisque la rénovation de la façade est désormais terminée et aux couleurs de la ville : jaune et bleu. Le grillage de la cour de l'école élémentaire a été changé en partie pour une meilleure sécurité.

Ecole de la Jeannotte



Le restaurant scolaire se pare d'une nouvelle façade.



Ecole de la Sablière



Une nouvelle classe maternelle voit le jour et permet, du même coup, aux élèves de CM2 d'entrer dans une classe flambant neuve, située au 1^{er} étage. Comme aux Myrtilles, le revêtement de l'aire de jeux est désormais en sol souple.

Ecole de l'Ormeteau



Victime d'un incendie criminel, dans la nuit du 19 au 20 juillet 2005, l'école élémentaire de l'Ormeteau et le restaurant municipal ont subi des gros travaux. Tout a été fait pour réparer les dégâts au plus vite afin que les enfants soient accueillis à la rentrée scolaire dans des conditions optimales.

AVANT



En finir avec les tags

il se trouve, la municipalité a décidé de lancer deux opérations de nettoyage d'envergure pour faire disparaître les tags en tout genre.

Fin juin et en octobre, les bâtiments communaux et le mobilier urbain sont net-

toyés grâce à trois procédés :

- les dissolvants
- l'hydrogommage (enlèvement par jet d'eau sous pression)
- l'application de peinture anti-tags (permettant des nettoyages suivants plus faciles)

Sur une année, le coût

Même si notre commune est encore largement préservée des nuisances environnementales grâce à une nature généreuse, elle subit régulièrement les élancées plus ou moins artistiques de tagueurs irréversibles. Partant du principe que la propreté engendre le respect par tout un chacun des lieux publics ou privés où

de l'enlèvement des tags sur l'ensemble de la commune s'élève à 28 350 €. La municipalité demande donc que le sens civique de chacun s'exprime pour endiguer cette nuisance environnementale.

APRES



Concertation ouverte au public

Un futur Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes pourra accueillir bientôt 90 personnes, habitants de Mennecy ou ayant leurs familles proches à Mennecy.

Situé près de la coulée verte des marais de l'Essonne, rue du Petit Mennecy, cet établissement bénéficiera de la proximité d'un site remarquable dûment protégé par le P.O.S.

Dans le cadre d'une concertation ouverte au public, un cahier d'observations et de suggestions est mis à disposition en Mairie annexe jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

Ça s'est passé cet été

« La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre »



Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle lançait de Londres un appel aux Français pour continuer le combat. Afin de commémorer cet appel et de rendre hommage à toute la résistance, l'équipe municipale et les anciens combattants se sont retrouvés dignement aux monuments aux morts.

Parole et surtout Musique

Le Parc de Villeroy a reçu les Menneçois en nombre le 21 juin dernier. Le service culturel sous l'impulsion d'Alain Croullebois, adjoint au maire chargé de la Culture, avait vu grand pour organiser la version 2005 de la Fête de la Musique en réunissant **11 groupes. Latino, reggae, rock, rap, grunge, rythme and blues, autant de styles qui se sont succédés** jusqu'à la nuit pour le plaisir du plus grand nombre.



L'art dans tous ses états



Le Conservatoire Municipal a fait vibrer les planches grâce aux nombreux talents qu'il compte dans ses cours : le 8 juin avec « **Zazie dans le métro** » proposé par les élèves du cours d'art dramatique de M^{me} Lachaux ; les 11 et 18 juin « **à la découverte des instruments à cordes** » pour les jeunes

élèves des écoles des Myrtilles et de la Verville ; le 11 juin avec « **Le monde en harmonie** » et les 200 élèves du Conservatoire sous la direction de M. Quevrin, les 18 et 19 juin avec le **Gala de danse moderne et classique** et enfin, le 28 juin avec le spectacle proposé par la Classe d'Art Lyrique et le Chœur de Villeroy « **L'amour toujours l'amour** ».



Fin d'année animée au Relais Assistantes Maternelles



Après son pot de fin d'année avec les parents et les tout-petits, le **RAM a organisé deux pique-niques très réussis**. L'un au Parc de Villeroy, a permis de **réunir les Relais des communes voisines**, l'autre à la résidence Gauraz, s'est inscrit dans les nombreux événements **pour promouvoir l'intergénération**.

Contes et jeux d'été

Quatre après-midi « Contes et jeux d'été » organisés par le **service Coordination Temps Libre, la Bibliothèque Municipale et le Centre de Loisirs ont réuni de nombreux enfants des différents quartiers de Mennechy**. Jeux de société et contes étaient au programme tout comme le grand soleil, que ce soit à la résidence Gauraz, sur les pelouses de la Jeannotte, des Acacias ou du Clos Renault.



26 poissons en 3h

Le Service Environnement organisait son 2^e Concours de Pêche, le 18 juin dernier. **Dès 7h00, les 23 participants se sont retrouvés à la Patte d'Oie**. Le vainqueur a pêché 26 poissons en 3h ! L'adjoint au Maire chargé de l'Environnement, Daniel BAZOT s'est classé 4^e du concours. Joël MONIER a remis de nombreux lots aux participants. Place a ensuite été laissée aux plus jeunes. **Le vainqueur, Alexis BESIGOT, avec 6 poissons pêchés, est âgé de 10 ans.**



Les quatre saisons de la Ribambelle



La crèche « La Ribambelle » s'est parée d'une nouvelle fresque qui permettra aux tout-petits de partir en voyage à travers les quatre saisons avec leurs amis préférés, les animaux. Cette fresque



est l'œuvre de l'équipe de la Ribambelle, de Stéphane Moretti, garde-animateur, des services techniques et de bénévoles qui ont passé de nombreuses heures de travail à cette réalisation. Un grand merci à ces talents cachés.

Au revoir maîtresses !

Le 1^{er} juillet, Joël MONIER recevait à la mairie M^{me} AUBIN et M^{me} GARRAMMONE. Après avoir exercé pendant de nombreuses années le plus beau métier du monde, elles prennent maintenant une retraite bien méritée.



*Fête de fin d'année dans les écoles.
les structures Petite Enfance et au Centre de Loisirs*



Solidaires avant tout

Pour ce dossier, nous avons choisi de mettre à l'honneur le social, les femmes et les hommes de Mennecy qui participent chaque jour à apporter de l'aide, de la générosité, du réconfort à ceux qui sont dans le besoin.

Ces agents municipaux interviennent toute l'année au sein du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) dans de nombreux domaines et auprès de publics différents. En septembre, c'est une nouvelle rentrée qui commence et, pour les plus démunis, l'espoir d'une année plus « tendre ».

1 - Qu'est ce que le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

C'est un service municipal qui fonctionne grâce à une subvention communale de 82 500 €. Il est le premier maillon vers lequel se tournent les personnes en difficulté. C'est souvent dans l'urgence qu'il reçoit les demandes d'aide, avec le souhait cependant de traiter la situation avant qu'elle ne devienne irrémédiable.



Le CCAS est situé Avenue de la Jeannotte

L'équipe du CCAS :

Dirigé par Michèle HERLIN, le Centre Communal d'Action Sociale se compose de 17 agents, 6 administratifs, 3 agents à la résidence Edouard Gauraz, 8 aides à domicile.



Le personnel du CCAS est à l'écoute de tous les Mennecois en difficulté et répond à l'urgence sociale avec beaucoup d'efficacité, de compétences et de dévouement.

Pour 2004, 1 100 situations évaluées et dénombrées par le Centre

INTERVIEW de Marie-Claude RASCOL, Adjoint au Maire en charge des affaires sociales, de l'emploi et du logement

Quel est le rôle du CCAS ?

Le CCAS doit être réactif et savoir gérer les priorités. Lorsqu'on reçoit des personnes dans une situation d'urgence, le temps est compté et le manque de réceptivité à ces appels à l'aide peut être dramatique.

Il faut analyser et comprendre l'origine des problèmes. Il ne s'agit pas de dire, par exemple, à une personne sans ressource qu'elle devrait travailler. Les choses ne sont pas si simples et les chances pas les mêmes pour tous. **C'est un travail qui demande beaucoup de cœur et l'équipe du CCAS est loin d'en être dénuée.**

Quels conseils donneriez-vous aux personnes en difficulté ?

Ne pas attendre d'être dans une situation irréversible. Souvent, les personnes n'osent pas venir et attendent d'avoir de grosses difficultés. Il faut savoir que ces situations sont aussi les plus difficiles à régler. Notre volonté n'est pas d'aider les gens à coup d'aides financières

exceptionnelles. Ce n'est pas en mettant des pansements que l'on règle les problèmes. **Notre objectif est d'aider à la réinsertion les personnes qui s'adressent à nous.**

Quel message aimeriez-vous délivrer ?



Dire que la solidarité est l'affaire de chacun d'entre nous. Il suffit parfois de peu de choses pour aider ; une oreille attentive, un sourire et c'est un bon relais pour les services sociaux, « ne pas hésiter à prévenir, si vous êtes témoin d'une détresse ».

Baucoup d'associations font un travail extraordinaire et je suis persuadée que chaque personne peut donner un peu de son temps à son voisin, à sa famille et même à ses parents. **Il est important de souligner que le CCAS est un lieu d'écoute et de réconfort, de convivialité car bien souvent, les personnes que nous avons aidées, repassent nous donner des nouvelles, nous informer du chemin de leur vie et ceci est notre récompense.**

L'accueil se veut chaleureux, convivial et efficace. Le CCAS, c'est aussi une prise en charge personnalisée, à l'écoute de chacun, pour tenir compte de toutes les situations, et, si nécessaire une orientation bien ciblée vers les différents organismes publics, privés ou associatifs susceptibles d'assurer une complémentarité dans l'aide déjà apportée.

Si pour beaucoup, s'adresser aux services sociaux en cas de besoin est un parcours du combattant, il n'en demeure pas moins que dans chaque domaine, l'emploi, le logement ou les aides diverses, **les démarches sont très structurées.**

2 - L'emploi, le nerf de la guerre

L'inactivité professionnelle est très souvent à l'origine des difficultés sociales. Sans emploi, pas de logement, pas de crédits, pas de solvabilité. Le service emploi du CCAS propose des orientations vers différents organismes et des informations sur différentes aides.

En 2004, 63 postes pourvus grâce au CCAS.

Les employeurs peuvent contacter directement le service emploi pour tout poste à pourvoir permanent ou temporaire, à temps plein ou à temps partiel. **L'espace Emploi propose la consultation des offres de l'ANPE et de la presse, des listings d'entreprises, des modèles de lettres de candidature et de CV, des guides et conseils pour le demandeur d'emploi, les clés pour intégrer l'entreprise.**

Emploi : les chiffres clés (sources année 2004)

Sur 442 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, 127 dossiers ont été étudiés par le service, dont 73 nouveaux candidats reçus, 75 postes pourvus : 12 candidats ont trouvé par eux-mêmes ; 63 postes pourvus grâce au CCAS.

3 - 780 logements sociaux

Les logements sociaux à Mennecy sont répartis entre quatre bailleurs : Essonne Habitat, Vivr'Essonne, la Lutèce et Immobilière 3F. La Mairie, la Préfecture, le Département ainsi que les offices disposent de contingents.



En 2004, 62 candidatures de logement réglées

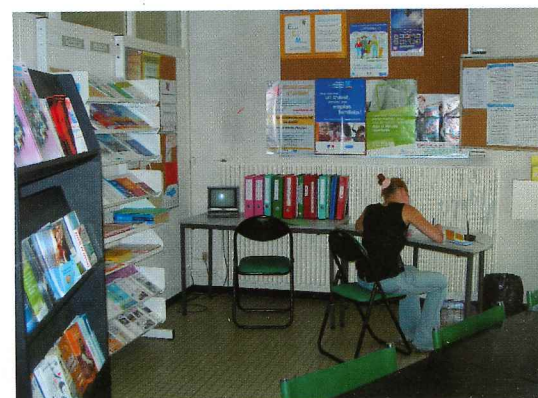
En 2004, sur 165 demandeurs enregistrés, 62 ont obtenu satisfaction et 5 mutations ont été réalisées. La durée d'attente est variable et dépend en premier lieu des vacances d'appartements. Vous pouvez retirer un dossier de demande de logement au C.C.A.S. Vous serez détenteur d'un numéro unique et enregistré en Préfecture.

4 - Les aides sociales

Les aides sociales sont de **3 ordres : les aides sociales légales** (voir encadré) ;

Les aides sociales légales

- **dossiers pour adultes handicapés** : prise en charge tiers payant, demande de suivi éducatif
- **Revenu Minimum d'Insertion et contrainte de travail**
- **Cartes de transport** : chèques taxi, carte de transport
- **Cartes d'invalidité** : station debout pénalisée
- **Obligations alimentaires**
- **Allocation personnalisée d'Autonomie** (attribuée aux personnes âgées en perte d'autonomie)
- **Placements en maison de retraite**





Le Centre de Loisirs, le Relais Assistantes Maternelles (situé dans la résidence Gauraz), la Halte garderie et les crèches contribuent largement à favoriser l'intergénération.

les aides sociales facultatives (secours d'urgence, paiement de factures, aides alimentaires, frais d'obsèques, restauration scolaire,...) et **les prestations d'aides sociales de fin d'année**. Ces dernières sont subventionnées par le département. Elles correspondent à des subventions gaz, électricité, combustible et eau, à des aides pour le Noël des personnes âgées et des enfants de demandeurs d'emploi. Ces aides sont soumises à un plafond de ressources. **Le CCAS travaille en lien étroit avec les travailleurs sociaux de la Maison Départementale des Solidarités (M.D.S.)** située 18 avenue du Buisson Houdart à Mennecy. Chaque demande d'aide financière fait l'objet d'une enquête préalable d'un travailleur social de la M. D. S.

5 - Soutien dévoué à nos aînés

S'il est un domaine qui tient à cœur au CCAS, c'est sans conteste, **le soutien à nos aînés**. On sent chez l'adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, du logement et de l'emploi et chez les

bénéficiaire, sur demande, de différents services :

- **Les plateaux-repas** : ils sont livrés chaque jour à domicile. **En 2004, 13 918 plateaux-repas ont été livrés par le CCAS**. Le prix du repas qui se calcule en fonction d'un quotient varie selon les ressources de 3,90 à 5,70 €.



Anne ne remet pas seulement les plateaux repas, elle partage aussi avec les seniors un moment de convivialité.

- **La télé-assistance** : elle permet aux personnes âgées ou isolées et ayant une santé fragile de rester chez elles en toute indépendance. La téléalarme est reliée à un central d'appels, jour et nuit. Les frais d'installation pour les personnes non imposables sont pris en charge par le CCAS. Pour les autres, ils sont de 41,25 €. L'abonnement mensuel est de 10,15 € pour tous. A ce jour, 100 familles en bénéficient sur la ville.

- **L'aide à domicile** : 8 aides à domicile interviennent aujourd'hui chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Faire les courses, le ménage, entretenir le linge, promener la personne âgée tout en partageant des moments de convivialité...En bref, contribuer à l'autonomie de façon à ce que la personne puisse rester au domicile le plus longtemps possible. Voilà, résumé tout le sens du travail de l'aide à domicile.

En 2004, 54 familles ou personnes ont bénéficié de l'aide à domicile

Depuis la loi du 20 janvier 2002, le service d'aide à domicile est entré dans une démarche de qualification, obligatoire pour perdurer et bénéficier des financements des caisses de

retraite et du département. **Un bravo tout particulier à Martine K'VENNIC qui vient d'obtenir son Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale qui valide 18 années au service des personnes âgées.**

- **La résidence Edouard Gauraz** : Dans un cadre agréable, ce foyer de 60 logements pour personnes non dépendantes, situé 14, avenue de Villeroy, bénéficie d'une restauration le midi, de chambres d'hôtes pour accueillir la famille ou les amis des résidents, et de diverses animations (lotos, repas de fin d'année, jeux de cartes, anniversaires, etc.)



La résidence Edouard Gauraz

Pour ne pas rester seul

Au-delà de l'aide financière ou matérielle, il est primordial d'offrir aux personnes âgées ou isolées des moments de convivialité. Car si la maladie recule ou se fait moins « encombrante », c'est souvent grâce à l'activité, la sociabilité et l'écoute. Le CCAS met donc en place toute l'année des animations : un spectacle cabaret, deux repas dont celui

pour fêter Noël (les personnes ne pouvant y participer reçoivent un bon d'achat), deux thés dansants dans la salle du Parc de Villeroy et un voyage par an.

Le bénévolat, un maillon important

A côté de ces événements festifs, le CCAS foisonne chaque année de nouvelles propositions pour amener de la gaieté chez nos aînés. Associations et bénévoles effectuent un travail formidable et le CCAS est bien conscient que sans leur aide, il ne pourrait pas réaliser autant d'activités. Ainsi, à la résidence Gauraz, les locataires sont régulièrement conviés à la fête. Tous les trois mois, les anniversaires sont célébrés.

Le club des anciens propose des lotos, la galette des rois et autres animations. L'association Douceur de Vivre fait danser les personnes atteintes de polyarthrite ou autres déficiences.

Un point d'honneur : favoriser l'intergénération



Depuis quelques temps, le CCAS organise des rencontres entre les personnes âgées et les petits des crèches, de la halte-garderie et du Relais Assistantes Maternelles. Ainsi, jeunes et moins jeunes se rencontrent pour écouter des contes, réaliser des travaux manuels, chanter ou rire ensemble. Le Centre de Loisirs s'associe aussi à ces événements de chaleur et d'émotion.

Quel que soit l'âge ou la difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale s'efforce toujours de trouver la solution la meilleure pour chacun.

Pour tous renseignements :

Centre Communal d'Action Sociale :
Avenue de la Jeannotte
Tél. : 01.69.90.61.90
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Accompagn'âge a fêté son 1^{er} anniversaire

Accompagn'âge est un groupe constitué de 14 bénévoles qui rendent visite aux personnes âgées dépendantes, malades ou isolées. Leur intervention se caractérise par des visites à domicile 1 à 2 fois par semaine. L'écoute et le soutien sont au cœur de leur engagement. Tous les mois une réunion de suivi a lieu à la résidence Gauraz. C'est un bon relais d'information pour le CCAS. Ces bénévoles ont pu bénéficier de formations pendant l'année, notamment sur la maladie d'Alzheimer. Ils interviennent auprès de 15 personnes ou couples. Leur action est faite de moments de joie mais aussi de tristesse comme dernièrement avec le décès d'une des personnes accompagnées.



Le 22 juin, Accompagn'âge a fêté sa première année d'existence.

agents beaucoup d'émotion et de dévouement pour le 3^e âge. Ce secteur de l'aide sociale s'adresse aux personnes de plus de 65 ans. **Le CCAS a deux objectifs : servir et animer**. Car si la santé est souvent le premier problème des aînés, la solitude est, pour certains, très pénible et contribue à la dépendance.

Des services pour rester à son domicile

Le CCAS met tout en œuvre pour que les personnes, malgré leur fragilité, puissent rester le plus longtemps possible chez elles. Ainsi, elles peuvent

Mennecy Avec Vous

La démocratie donne le droit de s'exprimer en toute liberté. Elle doit être protégée par respect pour ceux qui ont tant lutté pour l'imposer.

Les élections municipales à la proportionnelle permettent d'avoir une opposition dans le Conseil, dont le rôle est de critiquer la majorité. Mais il est bon d'avoir une critique positive apportant des propositions.

Les élus municipaux travaillent dans des commissions, cependant, deux : **Mme Prat et Mr Pezairé (conseillers UMP d'opposition) travaillent...avec le tribunal.** Ils créent ainsi d'importants frais (avocat, secrétariat, téléphone, photocopies...) qui grèvent le budget communal de nombreux euros qui seraient, certainement plus utiles, aux affaires scolaires ou sociales. Ils ont commencé tôt cette relation avec le Tribunal Administratif pour des résultats édifiants ! **Jugez plutôt :**

- **Mars 01** : mémoire « recours contentieux, élections municipales ». Jugement : **rejet de la protestation.** Les défaites ont un goût amer.

- **Février 04** : requête et mémoire en annulation de l'avenant n°1 au marché intitulé « aménagement de la rue de la Fontaine ». **Une grande bataille ! pour un dépassement de marché de 0,07 % soit environ 500 euros sur un montant de 47 799,58 euros !**

- **Avril 04** : mémoire « Expression politique, bulletin municipal. Expression du groupe majoritaire dans la tribune réservée à l'opposition ». Jugement : tous les modes d'expression proposés, par la majorité sont légaux, seul l'espace réservé aux élus d'opposition dans le n°15 de Mennecy Info était illégal pour des raisons de règlement intérieur. **Sans conséquence pour la mairie.**

- **Juillet 05** : mise à disposition d'un local pour les groupes d'opposition. Jugement : la Municipalité doit veiller à ce que ce local ne soit pas utilisé par les syndicats, donc le rendre permanent, **cela mérite-t-il le Tribunal Administratif ?**

Mme Prat et Mr Pezairé empilent les mémoires. **Ils cultivent la désinformation** quand ils écrivent que le Maire et ses Adjointes majoraient leurs indemnités. **Savent-ils qu'elles sont indexées sur le régime administratif et qu'il existe un service de légalité !**

L'équipe majoritaire Mennecy Avec Vous

AGIR POUR MENNECY

Groupe d'action municipale et d'intérêt local

Texte non communiqué.



Mennecy Maintenant vous informe ...

Ferme rue de Milly : M. Monier passe en force !

Au conseil municipal du 29 juin, le maire a fait voter en force une délibération autorisant le dépôt d'une demande de permis de construire pour réaménager la ferme de la rue de Milly en bâtiments administratifs...Nous avons naturellement demandé le coût de ces travaux et aussi si des solutions alternatives avaient été chiffrées (construction de bâtiments neufs fonctionnels plutôt que replâtrage de locaux qui n'étaient pas conçus pour ça, par exemple) ! Aucune réponse ne nous a été fournie ! Nous avons alors suggéré le report de la délibération puisqu'il n'y a a priori aucune urgence ! Refus du maire qui a de fait demandé aux élus de voter les yeux fermés, sur la base de plans provisoires, et sans connaître l'impact du projet sur les finances communales. Dans ces conditions nous avons voté contre, soucieux que l'argent du contribuable ne soit pas dilapidé dans des projets nébuleux !

Il faut aussi noter l'absence bien pratique et remarquée de plusieurs élus de la majorité qui n'avaient pas donné de pouvoir, et le trouble visible de quelques autres en train d'avaler une grosse couleuvre !

Nous n'aurons de cesse désormais d'exiger, en votre nom, toute la clarté sur ce projet largement contestable.

La dérive sécuritaire peut être dangereuse !

Plusieurs Mennecois se sont à juste titre inquiétés auprès de nous après la mise en place de fils de fer barbelés de type concertina à l'intérieur du Parc de Villeroy, le long de la RN 191. Ces barbelés posés à même le sol constituent un réel danger pour les promeneurs, notamment les enfants, et les joggeurs qui profitent de notre magnifique parc ! De quoi veut-on se protéger à cet endroit alors qu'il est si facile de pénétrer dans le parc par ailleurs ? Si un besoin -qui nous échappe pour l'instant- est bien avéré, nous exigerons la mise en place de solutions moins dangereuses.

Vos élus restent à votre disposition : Tél. 06.07.69.62.94

email : jean-paul.reynaud4@wanadoo.fr.

**Danielle MULLER
Michel BOUCHERY**

**Monique ROYER
Jean-Paul REYNAUD**

Esther GIBAND

Article rédigé le 10 septembre 2005, par J.P. REYNAUD



Jouda PRAT

Groupe " Mennecy Avant Tout "



Jean-François PEZAIRE

Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) : il a pour objectif de définir de façon cohérente les futurs aménagements urbains et les équipements publics qui en découlent. Un PADD a été présenté au Conseil municipal le 29 juin mais est resté très vague quant à l'ampleur des urbanisations futures et à leurs contenus, pas étonnant : **l'évaluation des besoins n'a même pas été réalisée !**

ZAC de la Verville : Le PLU sera bouclé dans quelques mois. Il serait temps que les problèmes (fonciers, réseaux) de **la Verville soient pris à bras le corps.**

La Ferme : un gouffre financier: Lors du Conseil municipal du 29 juin, le dépôt du permis de construire a été voté sans **savoir quel sera le coût de cet aménagement !** Certains des élus ont insisté afin qu'on puisse disposer d'un plan de financement au mois de septembre ! La Ville mérite une nouvelle Mairie fonctionnelle qui permette de faire des économies. Elle aura une nouvelle Mairie dispersée ! **En fonction de quel enjeu le choix de la ferme a-t-il été fait ?**

Par 3 jugements, le Tribunal administratif de Versailles nous donne raison:

- Lors de son jugement du 6 juin 2005, le tribunal a annulé l'arrêté du Maire sur un **avenant illégal au marché public** de l'aménagement de la rue de la Fontaine.

- Par son jugement du 7 juillet 2005, le tribunal annule la décision du Maire d'avoir réduit **notre espace d'expression** dans le Mennecy Info n°15 et de s'être exprimé sur l'emplacement de l'opposition.

- Par un autre jugement du 7 juillet 2005, le tribunal fait **une injonction à M. MONIER** afin qu'un local aménagé (conforme à son affectation) et permanent soit attribué à notre groupe dans un délai de deux mois.

Nous restons à votre disposition !

Jouda PRAT et Jean-François PEZAIRE, Conseillers municipaux UMP

(Article rédigé le 8 septembre 2005) **MennecyAvantTout@aol.com Tél : 06 86 26 08 46**

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

L'association **RENCONTRE** vous présente ses activités :

- **Ateliers d'art et d'artisanat** : couture, dessin, peinture, pastel, aquarelle, patchwork, peinture sur bois, sur porcelaine et sur soie, sculpture, tricot, points comptés, canevas, crochet.
- **Jeu** : « Pyramide »
- **Sorties à caractère culturel** (en car)
- **Sorties spectacles** (en car)
- **Bourses aux vêtements** : la prochaine aura lieu du 3 au 7 octobre 2005.

Pour tous renseignements :

1. une permanence a lieu le mardi de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires) à l'Orangerie II - 2^e étage au Parc de Villeroy à Mennecey
Tél : **01 64 57 11 62**
2. Appeler M^{me} Michel au **06 15 34 33 27**



GROUPEMENT DES PARENTS INDÉPENDANTS

Association de parents d'élèves agréée par le Rectorat de Versailles

Vous souhaitez être informés et agir pour la scolarité de votre enfant...il y a une place pour l'échange et la concertation afin de permettre à nos enfants de conserver de bonnes conditions de travail.

Rejoignez le Groupement des Parents Indépendants qui existe depuis 1977, association menneçoise agréée par le Rectorat de Versailles.

Forts d'une centaine de bénévoles actifs et de sympathisants, nous

sommes un groupe de réflexion apolitique et indépendant au service de l'intérêt des élèves.

Nous sommes présents dans les écoles : Ormeteau, Sablière, Clos Renault, Myrtilles et Verville, au Collège et au Lycée de Mennecey.

En tant que représentant de parents d'élèves élu, vous participerez au conseil d'école ou de classe selon l'âge de vos enfants.

Contacts : G.P.I. : 65, avenue du Général de Gaulle - 91540 MENNECEY

• Primaires

M. Prouhet (Président) e-mail : prouhet@planetis.com tél. : 01 64 57 23 80

• Collège

M^{me} Jourdainne S. tél. : 06 87 11 03 98

M. Juan L-H e-mail : gpi.college@hotmail.fr tél. : 06 13 67 58 76

• Lycée

M^{me} Delumeau tél. : 01 64 57 19 09

MENNECEY ACCUEIL • MENNECEY ACCUEIL

Mennecey Accueil qui avait pour but à l'origine d'aider les nouveaux Menneçois, vous propose quotidiennement des activités :

Lundi	Tarot Peinture	Salle du Saule St Jacques Local Mennecey Accueil
Mardi	Discussion devant une tasse de café	Local Mennecey Accueil
Mercredi	Marche d'une heure Scrabble	Parc de Villeroy Local Mennecey Accueil
Jeudi	Peinture Marche en forêt	Local Mennecey Accueil Fontainebleau
Vendredi	Tarot	Salle du Saule St Jacques
Samedi	Marche en forêt	Fontainebleau : 1 sem./2

Notre association réunit tous ses adhérents lors de repas à thème (raclette,...) ou d'après-midi conviviaux : galettes des rois, crêpes,... Elle fête également « dignement » certains événements par un repas dans un bon restaurant. Elle organise quelques sorties dans le courant de l'année.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **01.64.99.65.09**

16 victoires pour le CCMV

Le Club Cyclisme Mennecey Villeroy qui a organisé dans les rues de la ville, le 6^e Prix de la Municipalité compte, au titre de la saison 2005, 15 victoires individuelles et 6 prix d'équipe. Maurice Orsal, Alain Lesault et Michel Durand, montés, en 1^{re} catégorie, furent les plus constants dans le succès. Le 3 juillet, la randonnée de VTT, la Boucle Menneçoise, a rassemblé 510 participants.

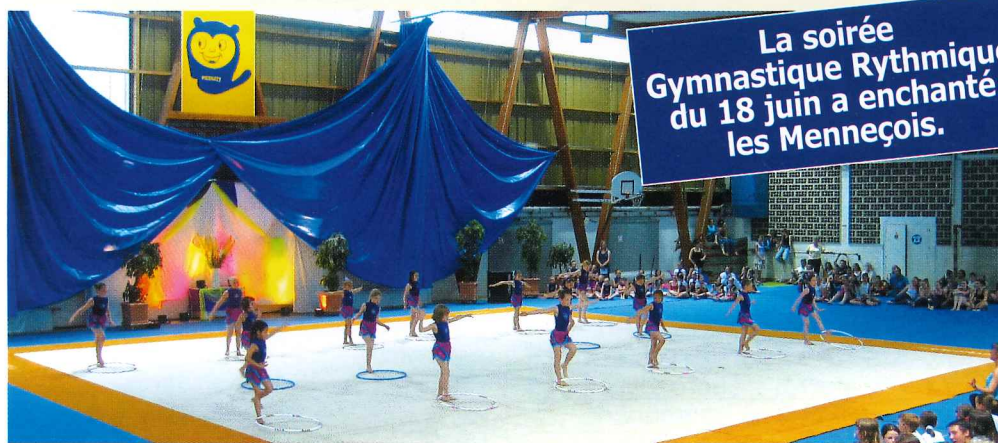
Les difficultés d'organisation dues principalement à la circulation, ont conduit à l'abandon de l'épreuve habituelle de la Ferté Alais. Elle fut remplacée le 21 août par une organisation similaire près de Dourdan, couronnée de succès puisqu'ayant réuni près de 250 concurrents. Les organisations futures sont en octobre, le cyclo cross de Ballancourt près du château de Saussaye et en janvier 2006, le cyclo cross de Mennecey dans le cadre majestueux du parc de Villeroy. Cette course revêtira un intérêt particulier car ce sera le championnat d'Île de France UFOLEP.



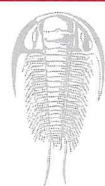
TOUT SAVOIR SUR
L'ASSOCIATION AGAPÉ
Le Bonheur au Bout de ses doigts
www.assoagape.net

ARTISTES DE NOTRE REGION

Salon du Petit Format
Les 5 et 6 Novembre 2005
Salle Socio-Educative



La soirée
Gymnastique Rythmique
du 18 juin a enchanté
les Menneçois.



Association Paléontologique de Mennecey
Mairie Annexe - Carrefour de l'Europe 91540 Mennecey
Tél.: 01.64.57.20.63 - Association.apm@laposte.net

Fête de la Science, session 2005 (semaine du 10 au 16 octobre)

L'Association Paléontologique de Mennecey propose

- une exposition dont un des thèmes est la flore, la faune et la géologie de l'ère secondaire, des dentelles végétales, et le monde des abeilles.
- des cycles de conférences à 15h et 17h le samedi et le dimanche
- des animations pédagogiques, table de presse...

en collaboration avec :

Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, le Conservatoire des Espaces naturels Sensibles (CG 91), la Mairie de la Ferté-Alais, les clubs et associations : Magma, Stéréo-Club Français, Aremis, APE 91, Hérisson Baladeur, Mesdames PASELLO et SOMSON, Messieurs GENAULT et BIDDLE et des écoles élémentaires de Mennecey

et avec la participation du :

Conseil Général de l'Essonne, la Mairie de Mennecey et le Palais de la Découverte

Venez nous rejoindre et prenez contact avec nous !

Calendrier prévisionnel :

scolaires sur RV ;

grand public : samedi 15 et dimanche 16 de 10h à 18h

Lieu : Salle Socio-éducative, Parc de Villeroy 91540 Mennecey

Contact : Association Paléontologique de Mennecey

Association.apm@laposte.net - 01 64 57 20 63 - Mairie Annexe, boulevard de l'Europe, Mennecey

MENNECEY TAEKWONDO

Le Taekwondo est un art martial coréen qui a plus de vingt siècles d'existence. Il devient discipline olympique en 1994. Il se distingue des autres arts martiaux par certaines spécificités, en particulier l'existence de nombreuses techniques de pieds.

Le taekwondo permet de développer tonicité, agilité, souplesse, équilibre, et précision, mais également d'acquies confiance en soi et épanouissement spirituel.

Son apprentissage se réalise par l'alternance de cours de techniques traditionnelles plus axées sur l'aspect martial de la discipline, et de cours de techniques de combat plus axées sur l'aspect sportif.

Le Taekwondo est pratiqué par des hommes et femmes de tout âge quel que soit leur niveau et leur condition physique.

Dans le club de Mennecey où enseignent des professeurs diplômés, cohabitent une section enfants, de 6 ans jusqu'à 14/15 ans, avec des cours les mercredi et vendredi en fin d'après midi, et une section adulte avec des cours les lundi et vendredi soir.

Vous souhaitez vous renseigner ou essayer, vous pouvez joindre :

Monsieur RIGOIGNE Président du club au 06 89 30 30 36

A très bientôt.



COURS DE DANSES Association LES SIXTIES

ROCK'N ROLL, SALSA, TANGO ARGENTIN, DANSES de SALON (Valse, Paso, Rumba, Cha-cha, ...) Western Country, Madison

REPRISE DES COURS le 26 SEPTEMBRE 2005 !!!

- Cours hebdomadaires ADULTES & ENFANTS
- Niveaux Débutants, Intermédiaires & Confirmés
- Stages mensuels
- Après-midi dansants
- Séjours « découverte »
- Cartes annuelles ou Cartes de cours
- Tarifs associatifs & facilités de paiement

SEMAINE « PORTES OUVERTES » du 27 au 30 septembre 2005 :

Prise de contact, Découverte des différentes disciplines de danse avec vos professeurs, Questions / Réponses, Inscriptions.

Les Sixties

vous accueillent tous les jours

Téléphone : 06 81 39 24 98

e-mail : les.sixties@9online.fr

MENNECEY ECHANGES - BONI

vous propose une

Soirée Africaine

au profit des enfants de Boni (Mali)

Samedi 1^{er} octobre 2005 à 19h30

au restaurant scolaire de la Jeannotte à Mennecey

Renseignements au

01.64.57.07.56 ou 06.14.39.57.84

AGENDA LOISIRS

Festivités		
Samedi 8 oct.	Accueil des Nouveaux Menneçois	10h30 Mairie Centrale
Principaux événements culturels		
<i>Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92</i>		
Samedi 24 sept.	Lancement de Saison	20h00
Samedi 1 ^{er} oct.	Théâtre amateur « Oscar et la Dame Rose »	20h30 - Théâtre
Samedi 15 oct.	« Tomer Sisley et Bernard Mabille »	20h00 - Humour
Bibliothèque		
<i>Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.57.31.54</i>		
Jeudi 29 sept.	LE CLUB DES LECTEURS	9h30 - 11h30 Salle Marianne
Mercredi 12 oct.	LE TEMPS DES HISTOIRES « S'il te plaît, raconte moi une histoire »	10h00 Salle Marianne
<i>Contes, lectures d'albums pour les 3 à 10 ans animation gratuite</i>		
Vendredi 14 oct.	LIRE EN FETE	20h00 Salle Marianne
<i>Conférence de Rémy Marion, photographe animalier, explorateur et écrivain sur le thème : pôle nord, pôle sud, quelles différences ?</i>		
Samedi 15 oct.	LIRE EN FETE	10h00 Salle Marianne
<i>Contes inuits, par Bernard Chèze, musicien-conteur Tout public à partir de 7 ans</i>		



La Porcelaine de Mennecy Villeroy

Samedi 8 octobre 2005 à 16 heures au théâtre de Villeroy

La Municipalité et l'association Mennecy et son Histoire vous invitent à découvrir l'histoire et les productions de la manufacture installée à Mennecy de 1735 à 1777. Après une vidéo-projection commentée par Nicole Duchon, les visiteurs pourront admirer la collection de porcelaines de la commune.

Un grand moment culturel pour la ville !

(Entrée gratuite, dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles)

Enquête de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalisera **du 26 septembre au 5 novembre 2005, une importante étude sur les relations familiales et intergénérationnelles**. Quelques ménages de Mennecy seront sollicités.

Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger. **Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.**

Des nouveautés sur la ligne 24.11/12

1. Une fréquence plus importante

- En direction de la gare de Mennecy pour réaliser la correspondance avec le RER D
- Entre la gare de Mennecy et l'hôpital « Georges Clémenceau » à Champcueil
- Durant la journée
- Le samedi et pendant les vacances scolaires

2. Un service plus matinal

- Une desserte au départ de Champcueil assure la correspondance avec le premier train (5h53) en direction de Paris

3. Des nouvelles dessertes

- Fontenay le Vicomte
- Nainville les Roches
- Auvernaux
- à destination de la gare de Mennecy

pour assurer les correspondances :

- avec le RER D
- vers les centres commerciaux
- vers les lignes scolaires (en provenance de Fontenay le Vicomte uniquement)

4. La création de dessertes commerciales spécifiques

- En semaine et le samedi

5. Une nouvelle fiche horaire

- Une nouvelle présentation permettant une distinction entre les services urbains et scolaires :
- les horaires de desserte urbaine
- les horaires de desserte scolaire*
- les horaires de vacances scolaires
- Les horaires sont disponibles dans les bus, à l'agence STA, auprès de vos dépositaires et en Mairie.

* Ligne régulière à vocation scolaire accessible à tout usager

Pour toutes informations complémentaires, contactez STA au 01.69.90.75.70.

Prochaine sortie du Pôle Loisirs Découvertes : Visite de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette

Samedi 5 novembre 2005

Partez à la découverte de la connaissance scientifique

La renommée de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette n'est plus à faire. Avec 30 000 m² d'expositions permanentes et temporaires, le planétarium, la Géode ou le cinaxe, l'apprentissage de la connaissance scientifique a son lieu de prédilection.

Nous vous proposons donc de vous emmener **passer une journée dans cet univers d'innovation.**

Pendant des siècles, volcans et tremblements de terre sont apparus aux hommes comme la manifestation magnifique et terrible de la présence des dieux. Aujourd'hui, les recherches scientifiques permettent de mieux appréhender le fonctionnement de la Terre. C'est ce que vous fera découvrir **un médiateur scientifique lors de la visite de l'exposition « Roches et Volcans ».**

Deuxième étape, la Géode où vous découvrirez les coulisses du cinéma hollywoodien dans « Effets spéciaux du cinéma ». La Géode, c'est un écran géant hémisphérique de 1000 m², des images 10 fois plus grandes que dans un cinéma « classique » et un son qui arrive de tous les côtés.

Vous pourrez enfin découvrir, grâce à votre **pass**, toutes les expositions permanentes de la Cité sur des thèmes aussi variés que l'espace, l'eau, l'aéronautique, l'énergie, les gènes et bien d'autres sujets et assister à une **projection au cinéma Louis Lumière.**

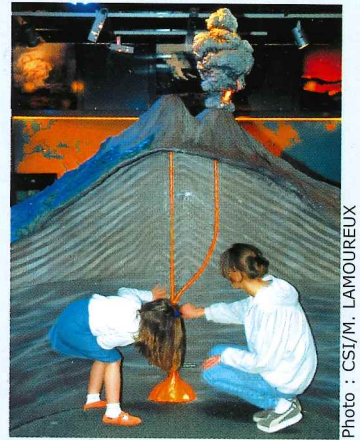


Photo : CSI/M. LAMOUREUX

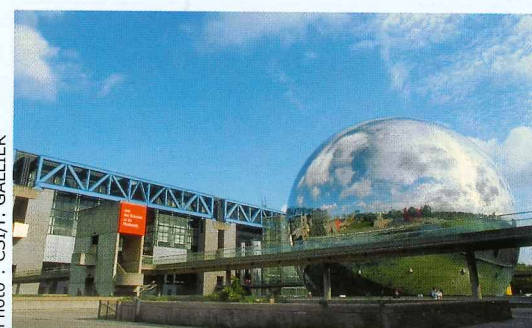


Photo : CSI/F. GALLIER

Programme :

- **8h30** : Départ de Mennecy
- **10h et 11h** : Visite-Conférence avec un scientifique de « Roches et Volcans »
- **12h30** : Projection à la Géode
- **13h15** : Déjeuner libre suivi de la visite libre des expositions
- **17h00** : Retour à Mennecy

TARIF : 24 € - Inscriptions et renseignements au 01.64.57.17.80

Visite de la Cité des Sciences et de l'Industrie (Paris)

Samedi 5 novembre 2005

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur cette visite en vue d'une inscription, merci de nous retourner ce coupon :

Par courrier :

Mairie de Mennecy
Pôle Loisirs - Découvertes
Place de la Mairie
91540 Mennecy

Ou en vous rendant directement au :

Service Animation-Communication-Tourisme
Pôle « Loisirs - Découvertes »
5 rue de l'Arcade à Mennecy
Tél : 01.64.57.17.80

Ou sur le site de la ville www.mennecy.fr

M^{me}, M^{lle}, M.....
Adresse

Nombre de places limité à 50.

Calendrier des astreintes du Maire et des Adjointes

Numéro d'astreinte : 06.77.06.50.50

7 jours sur 7 - Fin Septembre à décembre 2005

SEPTEMBRE 2005 :

- 24/09 au 30/09 : **Joël MONIER**

OCTOBRE 2005 :

- 01/10 au 07/10 : **Nicole PASSEFORT**
- 08/10 au 14/10 : **Marie-Claude RASCOL**
- 15/10 au 21/10 : **Joël MONIER**
- 22/10 au 28/10 : **Chantal LANGUET**
- 29/10 au 04/11 : **Daniel PERRET**

NOVEMBRE 2005 :

- 05/11 au 11/11 : **Madeleine FIORI**
- 12/11 au 18/11 : **Annie BERTHAUD**
- 19/11 au 25/11 : **Bernard BOULEY**
- 26/11 au 02/12 : **Alain CROULLEBOIS**

DECEMBRE 2005 :

- 03/12 au 09/12 : **Daniel BAZOT**
- 10/12 au 16/12 : **Nicole PASSEFORT**
- 17/12 au 23/12 : **Marie-Claude RASCOL**
- 24/12 au 30/12 : **Joël MONIER**